

LE PETIT RAPPORTEUR

du

Sniacam

Numéro 3

Mai 2016

**PRENDRE DANS
UNE POCHE
POUR METTRE
DANS L'AUTRE,
VOILA
COMMENT
NOTRE
DIRECTION
VEUT NOUS
FAIRE CROIRE A
UNE
AUGMENTATION
DE SALAIRE !!!**



☎ Contacts :

Patrick QUESADA 06.51.61.37.63
Florence BEHETS 06.32.42.68.42
Guillaume DUPIC 06.19.40.41.91
J-C GIORGI 06.11.43.51.55
Yann MERENS 06.77.43.64.63
Sébastien GATTI 06.20.87.42.15
Christ. GIOVANNA 06.12.54.66.13
Olivier SARAMITO 06.09.15.79.81

Messagerie :

sniacampca@gmail.com

Site :

www.sniacam.com

VOUS AVEZ LE DROIT DE TOUT SAVOIR !

Pour ce troisième numéro, nous avons décidé de vous parler de la rétribution globale proposée par notre direction mais aussi des négociations que nous allons ouvrir afin d'essayer d'améliorer notre quotidien (salaire et conditions de travail).

- Rétribution globale:

Notre direction, dans le cadre d'une négociation nationale et afin de « redorer » son image en termes de salaire, nous propose la chose suivante :

Une augmentation du salaire mensuel en prenant sur la partie variable; à savoir de la REC et/ou de l'intéressement.

En fait elle souhaite prendre d'un côté pour remettre de l'autre (le montant est d'environ 5 M d'€. En faisant cela, les agents qui ne débloquent pas leur intéressement vont "perdre" de leur pouvoir d'achat, car même si le salaire mensuel augmente, il n'y aura plus le choix, cette somme sera incorporée dans les revenus et donc soumise à l'impôt.

La Direction s'est engagée, si après le changement et la mise en place de cette rémunération, un salarié constate qu'il a eu une perte de salaire, il y aura rattrapage et "compensation" avec des RSI.

Ce changement élaboré par nos dirigeants a uniquement, pour but de se rajuster, à la concurrence en terme de salaire car ils ont constaté que les salaires au CA étaient moins élevés d'où une perte d'attractivité.

Les seuls agents trouvant un intérêt certain à l'opération sont ceux ayant comme position emploi 15, 16 et 17, autant dire, peu de personnes, et surtout ceux qui sont le moins à plaindre.

Au Sniacam, nous ne sommes pas du tout satisfaits de cette formule et continuons les négociations afin de trouver une solution vraiment avantageuse pour toutes et tous.

En parallèle, et suite aux divers tracts que nous avons fait paraître sur le portail, notre direction a accepté d'ouvrir une négociation plus en adéquation avec nos revendications locales :

-Rémunération et reconnaissance en fort décalage en rapport aux efforts exigés : Baisse de l'intéressement et de la participation, augmentations nationales ou locales très insuffisantes mais aussi, heures supplémentaires non rémunérées...

-Transformation profonde et continue de l'organisation du travail, des process et des outils : AMC, PUC, multiplication des notes, planification des agendas, motifs de contact...

-Empilement des tâches et augmentation de la charge de travail : Suivi et pression commerciale permanente et croissante, gestion des effectifs à flux tendus, scope, MPG, MDC, EC, entretiens bilatéraux, AFNOR etc...

Sans parler de l'incertitude quant au devenir de certains métiers !!!

Pour toutes ces raisons, vos élus du SNIACAM restent actifs et luttent pour que nous soyons entendus et améliorer notre quotidien... (A SUIVRE...)

Syndicalement,

Patrick Quesada

Pour le Sniacam PCA

**LE SNIACAM, UNE AUTRE FACON DE FAIRE
DU SYNDICALISME**